



**Urgence sociale : des mesures gouvernementales insuffisantes alors qu'il faut un véritable changement de cap sur les salaires et la fiscalité.**

**PP 34 11/12/2018**

**Réaction de la CFE-CGC aux premières mesures annoncées le 10 décembre par le président de la République face à la crise dite des « gilets jaunes ».**

**CFE-CGC**

**59 rue du Rocher  
75008 Paris  
☎ 01 55 30 12 12  
[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)**

Après avoir longuement reçu, à l'Élysée, les partenaires sociaux et les représentants des élus nationaux et locaux, le président de la République a annoncé plusieurs mesures visant à répondre « à l'état d'urgence économique et sociale » qui agite le pays. S'il semble avoir saisi le malaise d'un corps social malade, la CFE-CGC attend des réponses beaucoup plus ambitieuses pour traiter en profondeur les problèmes structurels liés aux salaires et à la fiscalité.

Si l'augmentation de la contribution sociale généralisée subie cette année va être annulée pour une frange significative de retraités en 2019, aucun cap n'est en revanche fixé en matière de négociation salariale pour les salariés du privé et concernant le dégel du point d'indice pour les agents de la fonction publique. Pour la CFE-CGC, l'exécutif ne peut pas se contenter d'un simple appel au volontariat, invitant les entreprises qui le peuvent à verser une prime de fin d'année.

La CFE-CGC regrette également l'absence de propositions pour traiter la question cruciale du partage de la valeur ajoutée et de l'indispensable meilleure répartition, en faveur des salariés, des richesses créées dans les entreprises.

Concernant la hausse, via divers subterfuges, du smic, la CFE-CGC exprime de grands doutes puisque celle-ci ne sera financée que par les seuls contribuables.

La lutte contre le fléau de l'évasion fiscale est plus que jamais nécessaire. Il est temps que le gouvernement attaque ce chantier. La CFE-CGC déplore cependant l'absence de volonté d'allègement de la pression fiscale pesant sur les salariés de l'encadrement.

La CFE-CGC en appelle par ailleurs au redéploiement des aides fiscales accordées aux entreprises, à l'image de la gabegie financière insupportable, sans contrepartie ni contrôle de la part de l'État, que constitue le CICE (20 milliards de crédits d'impôt, par an, pour la compétitivité et l'emploi).

Partage de la valeur ajoutée, négociation salariale dans l'entreprise, crise du logement : dans cet échange que le gouvernement semble enfin vouloir ouvrir avec les corps intermédiaires, la CFE-CGC continuera de faire valoir ses propositions. Et ainsi remédier à l'injustice sociale flagrante en lien avec l'enrichissement toujours plus conséquent des grandes entreprises et des actionnaires, au détriment des salariés et de leur pouvoir d'achat.

**Pierre Jan  
Relations Presse et  
institutionnelles  
01 55 30 12 92  
06 32 05 69 02  
[pierre.jan@cfecgc.fr](mailto:pierre.jan@cfecgc.fr)**